



Centre national d'information indépendante sur les déchets

---

## **Parution de l'annuaire de la Coordination nationale pour la réduction des déchets à la source**

**Paris, le 19 décembre 2003.** Le Centre national d'information indépendante sur les déchets (CNIID) fait paraître aujourd'hui l'annuaire de la Coordination nationale pour la réduction des déchets à la source. C'est une première en France. La plupart des associations se battant contre des projets ou des installations existantes de traitement des déchets sont dorénavant répertoriées.

Lors de la création de la Coordination en 1995, il y avait une dizaine d'associations Lorraines. La Coordination regroupe actuellement plus de 220 associations et fédérations d'associations à travers la France et dans certains pays francophones. Les associations ont compris l'intérêt de se regrouper derrière une charte commune qui demande entre autres un moratoire sur la construction des incinérateurs ou encore la promotion d'une réduction des déchets à la source. Un véritable réseau d'information s'est ainsi tissé.

Pour prouver l'efficacité de ce travail en réseau, citons l'exemple d'une des filiales de Véolia située à Limay, en Ile-de-France. Plusieurs accidents avaient eu lieu en moins de trois ans dans cette entreprise : explosion de ses installations, stock de déchets ayant brûlé... Cette société souhaitait s'implanter à Angoulême. Afin de rassurer la population, un adjoint au maire de Limay, la ville qui a connu ces accidents, affirmait par voie de presse aux habitants d'Angoulême que cette société n'a jamais posé « *aucun problème* »... Avec la Coordination, ce genre d'allégations fallacieuse est rapidement démasqué puisque les associations de Limay sont en contact avec celles d'Angoulême. Après divers échanges d'information, le projet était rejeté par le maire d'Angoulême...

« Grâce à la Coordination, nous disposons d'une formidable force écologique en France. Elle a permis de mettre fin à l'isolement des associations qui se battent contre l'incinération et les décharges. En effet, désormais partout en France, chaque jour, des associations travaillent en réseau pour dénoncer les problèmes de gestion des déchets. Cet annuaire va renforcer ce travail d'échanges » déclare Laure Nicolas, chargée de mission au CNIID pour la Coordination.

Cet annuaire donne aussi des informations pratiques sur les problèmes auxquelles les associations sont confrontées : le mode de traitement, les types de déchets traités, l'état de l'unité de traitement, le lieu, le tonnage. Ainsi, il est possible à partir de cet annuaire d'avoir une vision globale de la situation Française en matière de gestion des déchets. Il mentionne également les victoires obtenues à travers la France par les associations de la Coordination face aux multinationales des déchets.

Pour plus d'information, contacter Laure Nicolas au 06 64 81 39 22.